

*SECTION DE LA MOSELLE*

Metz, le 07/10/2014

**Compte-rendu du Comité Technique local du 7 octobre 2014**

**Quand les services sont à bout de souffle...**

En écho à la morosité ambiante et aux récentes « nouvelles » mesures d'économies annoncées dans le projet de Loi de Finances 2015, FO-DGFIP a rappelé quelques faits objectifs subis par les agents de notre administration :

- La suppression de 2546 emplois en 2015 au ministère des finances
- La destruction de 14 000 emplois à la DGFIP depuis sa création en 2008,
- La disparition annoncée, en catimini, de 840 postes comptables de catégorie C4 d'ici 4 ans,
- Des résultats de l'Observatoire interne du ministère des finances de mai 2014 qui chiffrent à 68 % le nombre d'agents constatant une dégradation de leurs conditions de vie au travail et qui placent ce sujet aux premiers rangs de leur préoccupation.
- Une volonté désormais clairement annoncée de la Direction Générale de permettre aux Directions Locales de laisser toute liberté pour organiser l'ouverture des postes comptables au public, avec ou sans l'aval des Comités Techniques Locaux.

Le DRFIP, conscient de ces éléments, devra « arbitrer entre nécessité de services et moyens ».

S'il prétend ne pas vouloir faire preuve d'un activisme forcené, le DRFIP affirme malgré tout qu'il est de sa fonction d'envisager l'évolution du réseau lorsque la nécessité l'impose : il confirme ainsi son souhait de voir concrétiser la suppression du poste de Rémilly pour le 01/01/2016.

Algrange et Courcelles-Chaussy ont également été évoqués, sans qu'une date précise ne soit avancée.

FO s'inquiète du fait que cela supprime non seulement des débouchés à des inspecteurs désireux de prendre un poste comptable mais aussi des emplois pour des agents désireux de ne pas travailler à des dizaines de kilomètres de leur domicile.

Si le DRFIP a affirmé qu'il n'envisage pas de fermetures de sites « fiscaux » dans le département, il ne s'interdit pas non plus d'effectuer des réorganisations au sein d'une même agglomération...

---

Les points à l'ordre du jour de ce CTL ne faisant que conforter cet état des lieux, FO a réaffirmé son attachement à la défense du service public républicain en demandant :

- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois,
- l'abandon de la démarche stratégique,
- l'attribution de moyens humains et budgétaires nécessaires à l'exercice de toutes les missions de la DGFIP et l'amélioration concrète des conditions de travail

**MODIFICATIONS DES HORAIRES D'OUVERTURE DES TRESORERIES  
DE ROHRBACH lès BITCHE et de METZERVISSE à compter du 01/11/2014**

Afin de tenir compte des difficultés de gestion que connaissent ces postes comptables (dixit la direction), le CTL a été amené à se prononcer sur leurs horaires d'ouverture. Pour FO, force est de constater que CTL après CTL, les services à bout de souffle demandent les uns après les autres une diminution de leurs heures d'ouverture au public. Où va le Service Public dans cette spirale ?

FO-DGFIP a rappelé sa conception du service public républicain et ne saurait cautionner un démantèlement programmé du réseau des postes comptables.

Trésoreries	Durée	Ouverture	Fermeture
Rohrbach les Bitche	25 heures sur 5 jours	<u>Lundi, mardi et jeudi</u> 8H00-11H30 13H15-16H00 <u>Le Mercredi après midi</u> 13H15-16H00 <u>Le Vendredi matin</u> 8H00-11H30	Mercredi matin et Vendredi après midi
Metzervisse	27 heures 15 sur 5 jours	<u>Du lundi au jeudi</u> 8H30-11H45 13H15-16H00 <u>Le vendredi matin</u> 8H30-11H45	Vendredi après midi

**PONTS NATURELS**

Les 3 dates suivantes ont été retenues par la DRFIP 57 :

- Vendredi 2 janvier 2015
- Vendredi 15 mai 2015
- Lundi 13 juillet 2015.

**BILAN DE LA CAMPAGNE D'IMPOT SUR LE REVENU**

La direction a présenté ce bilan en développant toutes les nouveautés, comme une liste à la Prévert (législatives, déclaratives, Iliad, déclaration en ligne, GESTPART).

FO DGFIP a fait remarquer que les seuls éléments chiffrés à savoir le comptage des réceptions assurées pendant la campagne (papier et Internet) devaient être ventilés par SIP et être complétés du nombre d'agents de façon à apprécier le poids de la réception par agent, sachant que si la réception augmente, le nombre d'agents lui diminue.

**La campagne 2014 fait ressortir une augmentation de 23,8% du total de l'accueil physique** par rapport à 2013 : 120 111 personnes accueillies en 2014 et 97 043 en 2013. Toutefois, la direction a précisé que la méthode de mesure a été modifiée et simplifiée en 2014, et s'appuie sur une nouvelle application informatique de recensement « ORCFA » et permettra de faire un comparatif fiable l'année prochaine.

FO DGFIP a fait observer que plus de 18 % des contacts ont été enregistrés par les Trésoreries de proximité et que cette situation justifie pleinement l'implantation du réseau et son maintien sur tout le territoire.

Pour FO-DGFIP, les moyens de communication utilisés démontrent leurs limites : les usagers ont besoin d'un réseau de proximité qui reste un interlocuteur privilégié. FO DGFIP a dénoncé l'administration centrale qui veut, selon ses propres termes, « désintoxiquer l'utilisateur de l'accueil » alors que la fiscalité se complexifie de plus en plus, le poids de l'impôt est de plus en plus lourd tandis que certains contribuables veulent vérifier les annonces médiatiques, directement, auprès des

services compétents. Par ailleurs, il faut mettre en parallèle la réception pendant la campagne IR et celle des sorties de rôles (IR- Taxe d'Habitation et Taxes foncières) qui suit la même courbe, sachant que depuis le 01/01/2014, le seuil des paiements en espèces a été abaissé à 300 € et génère de facto des incompréhensions de la part des habitués de ce mode de paiement comptant entre autres, des personnes âgées ou économiquement faibles, qui reviennent plusieurs fois s'acquitter de leurs dettes fiscales.

Enfin, FO DGFIP a demandé à connaître le nombre de fiches de signalement qui ont été rédigées au cours de la campagne, indicateur du climat de la campagne.

## **EXTENSION DU PERIMETRE DU SERVICE FACTURIER AVEC TRANSFERT D'EMPLOIS**

Cette réforme consiste à regrouper en un seul service (appelé SFACT) rattaché à la DRFIP le traitement des factures « courantes » des Préfectures de la Lorraine avec l'apport de 3 emplois venant des Préfectures.

Après une belle présentation par la Direction de cette réforme qui doit « permettre de supprimer des doublons, d'améliorer le traitement de la dépense publique... », FO-DGFIP a tenu à rappeler que :

- si le SFACT grossit c'est au détriment d'emplois publics détruits dans les autres administrations
- d'un point de vue réglementaire, on peut s'étonner que cette organisation si « formidable » ne tienne compte que d'une partie des dépenses publiques
- la création de structures régionales, inter-régionales... sont loin de répondre aux besoins de proximité des citoyens

## **QUESTIONS DIVERSES**

☞ **ACCUEIL et CAISSE à la DIRECTION, rue François de Curel** : une réorganisation tendant à une réduction des horaires d'accueil du public et des jours d'ouverture de la Caisse est en test depuis quelques semaines eu égard au « trafic qui est faible et spécialisé, l'activité bancaire qui est allégée... ».

Ce dispositif sera certainement pérennisé au 01/01/2015.

☞ **ACCUEIL Rue François de Curel** : les horaires seront soumis au vote d'un prochain CTL, la pause méridienne devrait s'étendre de 12H à 13H30.

☞ **Application Frais de Déplacement (FDD)** : ont été abordées les difficultés d'utilisation de ce nouveau logiciel, **remarquablement dissuasif** pour obtenir les remboursements de frais engagés par les agents. Une véritable formation serait la bienvenue d'autant plus que les agents ont observé que l'administration a eu du temps pour les convoquer aux stages « déontologie » et « discrimination » mais pas pour les former à FDD !

☞ **Modalités de contrôle des obligations déclaratives et contributives des agents** :

depuis septembre 2012, le contrôle de l'ensemble des agents des 2 ex-filières est réparti en 2 niveaux :

- annuel : il s'agit d'une consultation de la division RH du logiciel ADONIS pour vérifier si chaque agent a souscrit sa déclaration des revenus et s'est acquitté de ses impôts (Impôt sur le revenu- Taxes d'habitation et foncière). Ce contrôle s'inscrit dans le cadre d'une démarche de soutien immédiat en cas de non-dépôt ou de problème de paiement.
- quinquennal : à partir d'une liste de 20% des agents affectés au 01/09 comprenant les nouveaux arrivants, liste établie par la division RH et transmise au Pôle Fiscal qui effectue le contrôle. Les procédures suivies et les garanties doivent être les mêmes que celles accordées aux contribuables. Certaines pratiques ont été dénoncées : envoi dans la messagerie professionnelle, appel téléphonique sur le lieu de travail...

Un bilan annuel est transmis à l'administration centrale, la direction locale analysant certaines situations particulières.

↳ **CDIF/SIP** : La direction locale envisage les réorganisations suivantes qui ont été transmises à l'administration centrale :

- 1) 2 Cellules foncières :
  - au SIP de Forbach au 01/01/2016 avec une compétence territoriale sur Forbach et Saint Avold
  - sur Metz au 01/01/2017 couvrant les 4 SIP de Metz, mais rattachée à un seul SIP, non déterminé à ce jour,
- 2) Pôle Evaluation des Locaux Professionnels (PELP)
  - sur Metz avec une compétence départementale
- 3) TOPO actuellement 4 CDIF transformés au 01/01/2017
  - 1 Pôle à Metz avec une compétence départementale,
  - 1 antenne sur Sarrebourg
  - 1 création d'une résidence excentrée à Forbach

↳ **Publication du PAP (Programme Annuel de Prévention)** :

La publication se fera fin de semaine et intégrera le DUERP, le PAP ainsi que l'avis émis par le CHS CT.

↳ **Prime Accueil** : Elle est versée au titre de 2013 et concerne 129 agents répartis comme suit :

- 67 de la filière fiscale
- 62 de la gestion publique

soit 61 agents des SIP-SIE-SIP, 61 agents de Trésorerie et 6 du CDIF et accueil DRFIP57.

Le montant global est :

- pour les SIP : 5 758 €
- pour les SIP-SIE : 2 916 €
- pour les SIE : /
- pour le CDIF Metz et accueil DRFIP : 850 €
- pour les trésoreries : 8 132 €

↳ **Trésorerie de Rémillly** : la fermeture de cette trésorerie est programmée pour le 01/01/2016 alors même que le DRFIP aurait voulu sa fermeture en 2015 mais a en été empêché pour des raisons « techniques ». Dixit : « Sur les réorganisations, j'appliquerai sans état d'âme les préconisations de la Direction Générale ». A bon entendre...

↳ **Cartes scolaires** : Une solution serait en cours d'étude pour décharger les trésoreries de cette activité non officiellement recensée et devenue ingérable faute d'effectifs !

↳ **SIE de Thionville et SIE de Forbach** : La situation des effectifs ne s'étant pas améliorée après la dernière CAPL des mutations de juillet, la direction invite ces services à réfléchir sur les horaires d'ouverture, s'agissant au cas particulier, d'implantations administratives situées en zone frontalière (avec la gestion des quitus), à la condition que ces horaires soient également adoptés par les autres structures sises dans la même résidence.

FO-DGFIP a également interrogé la direction locale sur :

↳ **Indemnités communes minières** : Aucune information nouvelle de la part de la Direction

↳ **Indemnité de résidence** : agents en poste à Mercy (Trésorerie Hospitalière) Aucune information nouvelle de la part de la Direction